Envoyé en préfecture le 07/06/2018
Reçu en préfecture le 07/06/2018
Affiché le 07/06/2018
ID : 083-248300493-20180531-C_2018_085-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2018_085

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 31 MAI 2018

L'an deux mille dix huit, le trente et un mai à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Animation économique, ruralité et agriculture

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	62

Objet de la délibération:
Association Initiative Var - Attribution d'une subvention de fonctionnement et convention d'objectifs 2018

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Jacques LECOINTE, Claude ALEMAGNA, Bernard CHILINI, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Raymond GRAS, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Nicole FANELLI, Richard STRAMBIO, Christian TAILLANDIER, Georges ROUVIER, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Sophie DUFOUR, Frédéric MARCEL, Jean-François FERRACHAT, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Franck AMBROSINO, Alain BOUCHER, Alain CAYMARIS, Christine CHALOT-FOURNET, Guy DEMARTINI, Sylvie FAYE, Francine FIORINI, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Yves LE POULAIN, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Michèle PELASSY, Thierry PESCE, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Sylvain SENES, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Alain PARLANTI pouvoir à Nathalie GONZALES, Serge BALDECCHI pouvoir à Nicole FANELLI, Marie-France DURANDO pouvoir à Jacques GÉRARD, Anne-Marie AMOROSO pouvoir à Alain CAYMARIS, Jutta AUGUIN pouvoir à Francine FIORINI, Stéphan CERET pouvoir à Christine NICCOLETTI, Caroline COLLOMBAT pouvoir à Bernard CHILINI, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Daniel MARIA, Brigitte DUBOUIS pouvoir à Sophie DUFOUR, Sylvie FRANCIN pouvoir à Alain VIGIER, Marie-Christine GUIOL pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Alain HAINAUT pouvoir à Richard STRAMBIO, Françoise LEGRAIEN pouvoir à Claude PIANETTI, Florence LEROUX pouvoir à Sylvie FAYE, Grégory LOEW pouvoir à Guy DEMARTINI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Christian TAILLANDIER, Laure REIG pouvoir à Georges ROUVIER, Richard TYLINSKI pouvoir à Frédéric MARCEL

ABSENT(S) :
Liliane BOYER, Bernard CHARDES, Mathilde KOUJI-DECOURT, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Sophie DUFOUR

RAPPORTEUR : Madame Valérie MARCY

Envoyé en préfecture le 07/06/2018
Reçu en préfecture le 07/06/2018
Affiché le 07/06/2018
ID : 083-248300493-20180531-C_2018_085-DE

La Communauté d'Agglomération Dracénoise a pris l'engagement de répondre au mieux aux besoins des porteurs de projets en phase de création, de reprise et de développement d'entreprises souhaitant s'installer sur le territoire.

Dans ce contexte, l'association Initiative Var a pour vocation de déceler et favoriser l'initiative en matière de création d'emplois, d'activités, de biens ou de services nouveaux par l'appui gracieux à la création, à la reprise et au développement des Très Petites Entreprises / Petites et Moyennes Entreprises (TPE-PME).

Elle apporte ainsi son soutien financier aux porteurs de projet par l'octroi de prêts d'honneur personnels sans caution, sans intérêt, sans garantie et les accompagne au travers de parrainages et suivis techniques. L'association contribue aussi à la mobilisation d'autres dispositifs de soutien aux TPE-PME en complément d'un prêt bancaire ou d'autres financements.

En 2017, les résultats de cette structure sont :

- 31 entreprises de la Dracénie financées dont 21 projets de création et 10 projets de reprise d'entreprises, 21 hommes, 10 femmes,
- 29 prêts d'honneur engagés pour 133 500€,
- 10 prêts Nacre engagés pour 49 400€.

Soit un total de 182 900€ de financement à taux zéro engagés sur le territoire.

- 27 prêts bancaires engagés pour 1 323 900€,
- 461 804€ d'apport personnels,
- 18 540€ financements autres.

Ainsi, 70 emplois ont été générés ou sauvegardés.

L'association Initiative Var a été associée aux différentes manifestations organisées sur le territoire : forum emploi, création d'entreprises, soirée du Club des Entrepreneurs de la Dracénie, journée de l'entreprise à la Motte,…

Outre la poursuite des missions traditionnelles, il est demandé à Initiative, au titre de l'objectif 2018 spécifique, de fournir à la Communauté d'Agglomération Dracénoise des indicateurs quantitatifs et qualitatifs concernant les actions ou porteurs de projets issus des quartiers prioritaires identifiés dans le cadre du contrat de ville 2015/2020 piloté par l'Agglomération et notamment, du pilier A « développement de l'activité et de l'emploi ».

Compte tenu de l'intérêt que présente l'activité de l'association Initiative Var dans le cadre de la compétence obligatoire « développement économique » de la Communauté d'Agglomération Dracénoise, il est proposé au Conseil d'agglomération d'accorder à l'association Initiative Var une subvention de fonctionnement de 25 000€ au titre de l'année 2018.

Envoyé en préfecture le 07/06/2018
Reçu en préfecture le 07/06/2018
Affiché le 07/06/2018
ID : 083-248300493-20180531-C_2018_085-DE

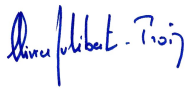
En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission mixte Développement économique – Numérique et Formation – Insertion professionnelle réunie le 16 mai 2018, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs 2018 entre la Communauté d'Agglomération Dracénoise et l'association Initiative Var, ainsi que tout document y afférant,
- approuver le versement d'une subvention de fonctionnement à l'association Initiative Var d'un montant de 25 000€ au titre de l'année 2018, selon les modalités suivantes :
 - 70% à la signature de la convention,
 - le solde, soit 30%, après réception des documents de bilan de l'année n-1.

 Imputation budgétaire : 6574-901.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 07/06/2018
Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise



Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.